

NDDL : NON, NON et NON

Date : 26 février 2016

Comme Manuel Valls et comme Jean-Marc Ayrault, Jean-Yves Le Drian considère que le bon périmètre du référendum, pardon : de la consultation... c'est le département de la Loire-Atlantique, parce que c'est la zone qui a été antérieurement retenue pour l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des terrains nécessaires à l'implantation d'un nouvel aéroport au sud de Notre-Dame-des-Landes.

Exit notamment le Rennais que je suis.

Mais pourquoi donc Rennes-Métropole, comme la Communauté de communes du Pays de Redon, comme le Département d'Ille-et-Vilaine et comme la Région Bretagne, sont-ils membres du Syndicat Mixte Aéroportuaire dit du Grand-Ouest ?

Pour faire de la figuration ?...

NON, NON et NON : si consultation il y a un jour, tous les Bretons ont évidemment vocation à se prononcer... ne serait-ce que parce que ce syndicat qui en est l'émanation a été constitué, en particulier (je cite les statuts), « *pour la mise en œuvre de réflexions et d'actions d'accompagnement, notamment en matière de développement des territoires, de protection des activités agricoles et des zones naturelles, ou d'accessibilité* ».

PS : pour demain, il me reste deux places dans la voiture